



## Bourse Orange / Formats innovants

**L'aide à l'écriture « Bourse Orange / Formats innovants », née du partenariat entre Orange et l'Association Beaumarchais-SACD, vise à encourager le développement de nouveaux formats audiovisuels liés à l'apparition de nouveaux réseaux de distribution numériques.**

La multiplication des supports de visionnage tels que la télévision, la vidéo à la demande, internet, le téléphone portable, etc., le développement de techniques innovantes, le partage de contenus ont transformé le rapport du public à la création et aux médias.

Les usages ont évolué. Alors que 2/3 des français sont équipés d'une connexion haut débit, que 17 millions des foyers sont équipés en TNT, et que le nombre d'utilisateurs des services disponibles sur les réseaux mobiles de troisième génération (3G) a doublé en un an pour atteindre 11,4 millions à fin 2008, de nouveaux formats innovants doivent être encouragés.

Orange, opérateur de télécommunication et éditeur de services audiovisuels, joue déjà un rôle actif dans le développement de nouveaux services créés en partenariat avec les éditeurs traditionnels (France Télévisions à la demande...) et / ou en partenariat avec les ayants droit dans le cadre de l'édition de services innovants (24/24 vidéo, Orange cinéma séries...). Souhaitant accompagner l'essor d'une nouvelle écriture et répondre aux nouveaux modes de découverte des œuvres, Orange a décidé de prolonger ces initiatives en s'associant à « Beaumarchais ».

L'Association Beaumarchais, créée par la SACD pour la promotion des auteurs de ses répertoires (cinéma, télévision, animation, radio, théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue), œuvre depuis plus de vingt ans à la découverte et à la reconnaissance des écritures contemporaines. C'est donc naturellement qu'elle souhaite accompagner les auteurs dans cette évolution des modes d'écriture et de diffusion des œuvres.

Orange et l'Association Beaumarchais ont décidé de créer ensemble la « *Bourse Orange / Formats innovants* » destinée à aider et accompagner les auteurs dans leur travail d'écriture pour développer de nouveaux formats audiovisuels innovants qui soient interactifs et multiplateformes, linéaires et non linéaires, etc.

Face aux défis lancés aux auteurs par la révolution numérique, Orange et l'Association Beaumarchais sont fiers d'annoncer ce nouveau partenariat qui allie technologie et création.

### Contact / renseignements

Beaumarchais-SACD / 01 40 23 45 35

## **Le dispositif de l'aide à l'écriture « Bourse Orange / Formats innovants »**

### **A. Les projets éligibles à la « Bourse Orange / Formats innovants »**

Pour pouvoir présenter un projet au comité de sélection « Beaumarchais » / Orange, les travaux d'écriture du candidat doivent répondre aux critères suivants :

- Le candidat à la « Bourse Orange / Formats innovants » doit être l'auteur du projet, non le producteur.
- Il doit s'agir d'un projet de fiction, en cours d'écriture et en langue française.
- Deux types de formats innovants, toutes durées, seront susceptibles de bénéficier de l'aide :
  - Les unitaires
  - Les séries
- Un seul projet par candidat et par commission sera accepté.

### **B. Le processus de sélection**

La « Bourse Orange / Formats innovants » est attribuée par un comité de sélection composé de sept professionnels :

1. Un Président
2. Serge Bromberg – Directeur artistique du Festival d'animation d'Annecy / producteur chez Lobster Films
3. Guillaume Colboc – Directeur Général de MNP Entreprise
4. Christophe Erbes – Consultant Observa Investment Ltd
5. Olivier Fox – Scénariste, boursier Beaumarchais
6. Arthur Kannas – Fondateur, Directeur Associé Heaven
7. Michel Reilhac – Directeur Général Arte France Cinéma

La « Bourse Orange / Formats innovants » sera attribuée selon le calendrier suivant :

- Le dépôt des candidatures est possible jusqu'au 6 janvier 2010 ;
- Les aides à l'écriture seront attribuées aux boursiers en mars/avril 2010.

### **C. Les critères d'appréciation du comité de sélection « Beaumarchais » / Orange**

Le comité prendra en considération les critères suivants :

- L'originalité et la qualité de l'écriture ou dramaturgie / réalisation / concept (suivant le type de projet envisagé) ;
- Le caractère « multiplateforme » du projet : nombre d'écrans auxquels le projet est destiné ;
- L'adaptation / adéquation de l'écriture et du projet éditorial à la spécificité de chaque média. Les contenus doivent être spécifiques et non reproduits de façon homogène et indifférenciée sur tous les supports. Ainsi, la simple proposition d'un site internet ou de goodies ne sera pas considéré comme innovant en soi ;
- La mise en valeur des fonctionnalités spécifiques à chaque écran ;
- L'interaction entre des contenus linéaires et non linéaires ;
- La cohérence éditoriale et la qualité des passerelles entre les différents contenus, voire d'une réelle "continuité narrative" entre les écrans ;
- Une interactivité entre les spectateurs et la dramaturgie ou le concept proposé par l'auteur ;
- Dans le cas de projets recourant à des contenus générés par les utilisateurs, l'originalité et la qualité de l'apport éditorial de la structure de production ou de l'auteur du concept.

Les projets récompensés par la Bourse Orange / Formats innovants doivent présenter un apport réel aux formats existants, tant dans le processus narratif que dans la spécificité des contenus sur différents écrans.